CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99953** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012

Raison sociale : AUGUSTO MAISON NATURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2022

Capital : 500

METAIRIE DE COMBELAGARD
1 CHEMIN DE LA VALLEE
81240 SAINT-AMANS-VALTORET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 752458547

Siret : 752 458 547 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0085478

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5476705404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5476705404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 63 61 64 27 **Fax :**

Portable : 06 11 73 63 70

Responsabilité légale :
AUGUSTO ALEXIS GÉRANT

Site Internet : http://augustomaisonnature.fr

E-mail : alexis@augustomaisonnature.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 707 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	3	25/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/09/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99953** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **23/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2022
Capital : 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 752458547

Siret : **752 458 547** **00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0085478

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5476705404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5476705404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **AUGUSTO MAISON NATURE**

METAIRIE DE COMBELAGARD
1 CHEMIN DE LA VALLEE
81240 ST AMANS VALTORET

Téléphone : 05 63 61 64 27 **Fax :**
Portable : 06 11 73 63 70

Site Internet : http://augustomaisonnature.fr
E-mail : alexis@augustomaisonnature.fr

Responsabilité légale :
AUGUSTO ALEXIS GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	25/10/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Plâtrier / Plaquiste)	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/09/2026 14:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.